

---

**Maison  
Germaine  
Tillion**

Lieu culturel  
et résidence  
d'artistes à  
Plouhinec (56)

---

# APPEL À CANDIDATURES

## Résidence de territoire

### L'art de résister

Automne 2025



**Maison  
Germaine  
Tillion**

Direction artistique et culturelle : C.A.M.P  
Par délégation de la Commune de Plouhinec (56)  
En partenariat avec le Conservatoire du littoral

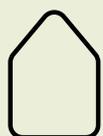
---

## MAISON GERMAINE TILLION

Située dans la ville de Plouhinec (56) en Bretagne Sud, la Maison Germaine Tillion est une résidence d'artistes et un lieu culturel. La permanence artistique et culturelle se déploie précisément dans ce qui fut la propriété privée de Germaine Tillion, célèbre ethnologue et résistante. Dans ce lieu aujourd'hui préservé par le Conservatoire du littoral, nous sommes ainsi placés sous un haut patronage. Œuvrant aux droits des défavorisés, des femmes, des prisonnières et des sans-papiers, Germaine Tillion aura incarné la lutte pour la paix, la justice et la dignité humaine pendant tout le XXe siècle.

Le projet que C.A.M.P développe à la Maison Germaine Tillion s'inscrit pleinement dans cet héritage. Notre objectif est de vitaliser artistiquement l'ensemble du site sous la forme d'un projet social et humain à destination de tout le territoire. Trois missions guident l'ensemble des résidences et des actions d'éducation artistique : habiter les environnements fragiles, accueillir les altérités dans un lieu ouvert et transmettre les savoirs dans leur diversité.

## NOS MISSIONS



### Habiter les environnements fragiles

Sur un principe de permanence artistique et culturelle, une dizaine de porteuses et porteurs de projet habiteront les lieux chaque année pour réfléchir, rencontrer, créer et transmettre. Avec une interrogation générale sur les milieux fragiles (environnementaux, sociaux, ...) en interaction avec celles et ceux qui habitent l'endroit de façon durable ou temporaire.



### Accueillir les altérités dans un lieu ouvert

Ateliers de pratique corporelle et d'écriture, parcours de découverte de la vie et l'œuvre de Germaine Tillion, sensibilisation à la biodiversité, guinguettes... avec le Conservatoire du littoral et d'autres partenaires selon les événements. Tous les publics sont les bienvenus !



### Transmettre les savoirs dans leur diversité

Artistiques, artisanaux, agricoles, techniques, académiques... Les savoirs et les savoir-faire à transmettre n'ont pas tous la même forme. Ateliers d'éducation artistique et culturelle, formes participatives, enquêtes artistiques, rencontres des résidentes contribueront à la transmission des savoirs dans leur diversité, et parfois même à leur constitution.

## VOTRE RÔLE

En tant qu'artiste en résidence à la Maison Germaine Tillion, vous jouez un rôle à part entière dans la vie du lieu et du territoire. Durant votre période de résidence, nos 3 missions (habiter, accueillir et transmettre) deviennent aussi vos missions.

En même temps qu'un espace de création et de recherche, la Maison Germaine Tillion se veut un lieu de rencontre avec les autres artistes en résidence, les habitantes et les personnes de passage. En ce sens, des actions et des événements culturels seront co-construits entre l'équipe de C.A.M.P et vous.

## UN SITE EXCEPTIONNEL SOUS HAUT MATRONAGE

Germaine Tillion (1907-2008) a embrassé le XXe siècle. Ethnologue dans les Aurès algériens puis cheffe de file du Réseau de résistance du Musée de l'Homme, elle est déportée au camp de Ravensbrück en 1943. Grâce à ses outils scientifiques, sa créativité et la camaraderie, elle aide ses co-détenues à comprendre le système concentrationnaire et à garder espoir jusqu'à la libération du camp. Après la guerre, elle s'engage pour l'amélioration des conditions de vie en Algérie, initie l'enseignement dans les prisons et poursuit ses recherches en faveur de l'émancipation des femmes. Ses engagements et ses travaux scientifiques lui valent d'entrer au Panthéon en 2015.

C'est en 1974 que Germaine Tillion fait construire une maison en Bretagne, à côté du bourg de Plouhinec dans le Morbihan (56) où elle vit jusqu'en 2004. À son arrivée, le site de Lann Dreff est vierge de toute intervention humaine. Alors, pendant 30 années, Germaine Tillion agence et cultive ce terrain avec l'aide d'un jardinier complice. Elle partage cet Éden avec de nombreuses personnes : sa soeur, ses nièces, ses ami·es du village et d'ailleurs, ses étudiant·es. Car, dès sa construction, la maison est pensée comme un lieu pour recevoir.

À la fin de sa vie, Germaine Tillion cède sa propriété au Conservatoire du littoral. Depuis 2010, l'association Maison Germaine Tillion a fait vivre la maison et la mémoire de Germaine Tillion en proposant de nombreuses manifestations, jusqu'à sa réhabilitation en 2024 comme résidence d'artistes et lieu culturel sous l'impulsion de la Ville de Plouhinec.

**La Maison Germaine Tillion, installée entre la rade de Lorient et la ria d'Étel, est aujourd'hui située dans une zone classée Natura 2000. Sur le circuit de randonnée du GR34, le site offre une visibilité remarquable sur les étendues d'estran et les bandes dunaires classées Grand Site de France. Ses espaces naturels d'un hectare bordent le marais du Lann Dreff et la Petite mer de Gâvres, site ornithologique remarquable placé sur les voies de migration de certaines espèces d'oiseaux.**

Pour moi, la résistance consiste à dire non. Mais dire non, c'est une affirmation ! C'est très positif (...)

Germaine Tillion (2002)



© Patrice Le Borgnic



© Quentin Rioual

Source de la citation : Germaine Tillion dans Alison Rice, "Déchiffrer le silence. A Conversation with Germaine Tillion", *Research in African Literatures*, vol 35, n°1, 2004.

## NATURE DE LA RÉSIDENCE

La Maison Germaine Tillion accueille en résidence des artistes dont la phase de travail, le processus et la discipline sont adaptés aux espaces de la maison, au site et au territoire (p.4) ainsi qu'aux missions fixées par la direction artistique et culturelle du lieu (p.1). À titre d'exemple, en 2024/2025, la Maison accueillera des artistes investissant les pratiques suivantes : arts appliqués, arts plastiques, danse, écriture, théâtre et photographie.

### Phase du projet

Recherche, écriture ou création en cas de projet low-tech, in situ et/ou participatif

### Disciplines

Toutes disciplines artistiques

### Durée

2 à 3 mois, entre fin septembre 2025 et fin décembre 2025

La participation à des ouvertures publiques, restitutions ou autres actions de médiation sera définie d'un commun accord.

### Résidence individuelle ou collective

Les moyens mis à la disposition du projet sont fixes et imaginés pour une porteuse ou un porteur de projet. En cas de travail collectif, la structure de production à l'initiative du projet prendra à sa charge les aspects organisationnels et financiers des autres personnes en résidence.

### Moyens

Moyens logistiques. La ou le résident·e dispose d'une chambre individuelle, d'une cuisine et d'une salle de bains communes, et d'espaces de travail à définir en amont de la venue en résidence. La ou le résident·e a accès de façon autonome au site de la Maison Germaine Tillion situé dans des espaces naturels ouverts au public. Le ou la résident·e doit être autonome pour ses déplacements.

Moyens techniques. La ou le résident·e apporte son propre matériel de travail ou l'acquiert avec le financement associé à la résidence. D'autres moyens peuvent être mis à disposition par la Maison Germaine Tillion ou la Ville de Plouhinec selon les besoins.

Moyens humains. Selon ses besoins, la ou le résident·e peut être accompagné·e avant, pendant et après sa résidence par l'équipe de C.A.M.P. Un accompagnement à la production et à la dramaturgie peut être sollicité auprès de la codirection du lieu.

Moyens financiers. Une enveloppe globale de 5000€ HT est allouée. Elle comprend la rémunération (bourse de résidence), les défraiements, la rémunération des ateliers de médiation et les frais de production. Les repas ne sont pas pris en charge.

# ESPACES DE RÉSIDENCE

## Dehors

La maison est entourée par des espaces naturels d'une taille d'un hectare, ouverts 24/7 en accès libre aux publics, et bordée de deux zones humides (marais du Lann Dreff, petite mer de Gâvres). Le site étant situé en zone Natura 2000, toutes les activités, y compris artistiques, sont soumises à un cahier des charges précis visant le respect des espaces naturels et de la biodiversité en présence. La nature et la praticabilité des espaces naturels évoluent donc au fil des saisons, notamment en période de reproduction ou d'hivernage pour les oiseaux.

## Dedans

La maison est constituée de deux étages. La partie inférieure (rez-de-jardin) est destinée à l'usage privé des résident·e·s et la partie supérieure (rez-de-chaussée) à l'usage artistique et aux diverses rencontres.

Au rez-de-jardin, la maison dispose de trois chambres et d'espaces partagés entre les résident·e·s (atelier silencieux, cuisine, salle de bains, WC).

Au rez-de-chaussée, la maison dispose d'espaces de travail pour les personnes en résidence :

- **Studio (45m<sup>2</sup>)** : espace dédié aux rencontres, lectures, expositions et performances... et à diverses pratiques hors événement ;
- **Bureau (22m<sup>2</sup>)** : espace de réflexion, d'écriture ou de réunion avec bibliothèque, partagé avec l'équipe de C.A.M.P ;
- **Atelier (34m<sup>2</sup>)** : espace dédié aux pratiques artisanales et plastiques ;
- **Ruche (30m<sup>2</sup>)** : espace dédié aux animations réalisées par les partenaires, accessible aux résident·es sur réservation.

Certains espaces du rez-de-chaussée peuvent être rendus accessibles aux publics selon les visites et événements programmés ou selon le souhait des artistes en résidence.

*Nous n'illustrons pas les équipements par des photographies car, à la date de publication de cet appel, les travaux d'aménagement de la maison et des espaces naturels sont encore en cours (livraison en septembre 2024).*

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser par email jusqu'au 08 sept. 2024 (23h59, UTC +1), conjointement aux deux adresses suivantes :

- capsule.artistique@gmail.com
- capsule.accueil@gmail.com

Le dossier de candidature doit comprendre les 3 pièces suivantes (au format .pdf) :

- Un **CV** mentionnant notamment vos coordonnées personnelles et professionnelles complètes (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse email, téléphone, N° SIRET, N° MDA ou AGESEA...).
- Un **texte** (env. 2 p.) présentant vos motivations pour séjourner à la Maison Germaine Tillion, vos envies et besoins, ainsi que le projet que vous souhaiteriez travailler. Votre texte doit définir en quoi et comment le projet (ou son esquisse) associe le territoire spécifique du lieu de résidence. Il doit également préciser en quoi et comment le projet répond précisément à la thématique de l'année 2025 : l'art de résister.
- Un **dossier** représentatif de votre travail, présentant votre activité professionnelle, vos réalisations, projets, recherches...

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidat·es doivent témoigner d'une formation artistique professionnelle et/ou d'une pratique artistique professionnelle.

La sélection du ou de la candidat·e se fait par la direction du lieu et un jury constitué de membres issus du Comité de pilotage de la Maison Germaine Tillion (Ville de Plouhinec, Conservatoire du Littoral, Syndicat mixte Dunes sauvages, association Maison Germaine Tillion, Lorient Agglo et Sous-préfecture de Lorient).

La ou le résident·e sera sélectionné·e en fonction de l'adéquation entre la vision artistique du projet proposé, la démarche de travail envisagée, l'orientation thématique de l'année ainsi que les spécificités de la Maison et du territoire. Les approches situées et/ou participatives visant à enquêter sur la complexité d'un territoire (histoire, environnement, habitant·es, ressources, métiers...) sont les bienvenues.

## CALENDRIER

Lancement de l'appel à candidatures : 08 juil. 2024

Clôture de l'appel à candidatures : 08 sept. 2024 (23h59, UTC+1)

Étude candidatures, jury et sélection : 09 sept. — 14 oct. 2024

Période de résidence : entre fin sept. 2025 et fin déc. 2025

Pour des références et ressources à propos de **Germaine Tillion**, rendez-vous sur le site de l'Association Germaine Tillion : [www.germainetillion.fr](http://www.germainetillion.fr)

Pour en savoir plus sur la **Ville de Plouhinec** en Morbihan, rendez-vous sur [www.plouhinec.com](http://www.plouhinec.com)

Pour le **site spécifique de la Maison et les zones Natura 2000**, plusieurs ressources sont disponibles en ligne à partir de mots-clés (Petit mer de Gâvres, Rade de Lorient, Natura 2000) et notamment aux adresses :

- [www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/522/28-petite-mer-de-gavres-56\\_morbihan.htm](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/522/28-petite-mer-de-gavres-56_morbihan.htm)
- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5310094>

Enfin, pour plus d'informations sur **C.A.M.P et la Maison Germaine Tillion**, rendez-vous sur :

- [www.camp.bzh](http://www.camp.bzh)
- [www.maison-germaine-tillion.fr](http://www.maison-germaine-tillion.fr)

